

Emplois aidés: une commune normande veut retarder la rentrée

[emploi](#) | [éducation](#) | [gouvernement](#) | [collectivités](#)

Rouen, FRANCE | AFP | 28/08/2017 16:34 UTC+2 | mise à jour le 28/08/2017 17:22 UTC+2

Une petite commune normande veut repousser la rentrée d'une semaine dans ses écoles, affirmant ne pouvoir l'assurer dans des conditions normales sans emplois aidés.

"Nous voulons alerter la ministre du Travail (Muriel Pénicaud, ndlr) sur le fait que nous, petites collectivités locales, nous avons recours aux contrats aidés de façon très concrète, pour encadrer les enfants", a indiqué à l'AFP Christelle Bacq de Paepe, 40 ans, maire (sans étiquette) de Valorbiquet, une nouvelle commune du Calvados, de 2.500 habitants, proche de Lisieux, issue d'un regroupement en 2016.

Elle a expliqué qu'elle voulait savoir à quoi s'en tenir sur les cinq contrats aidés dont elle a besoin pour assurer sa rentrée dans ses trois écoles, représentant 10 classes et 230 élèves.

"Il s'agit de personnes sur lesquelles nous comptons pour s'occuper de la cantine, de la garderie, des activités périscolaires et d'une personne que nous comptons reconduire pour aider une enseignante ayant un double niveau grande section/ cours préparatoire", a précisé l'élue.

Selon elle, la ministre a gelé, sans les supprimer, les contrats aidés pour les écoles et doit dire très prochainement dans quelles conditions précises ces contrats peuvent être signés.

"Si j'apprends demain ou après-demain que je peux signer ces contrats, je rappelle les personnes concernées, les parents d'élèves et nous faisons la rentrée le 7 septembre", a indiqué l'élue. Elle a précisé avoir elle-même deux enfants scolarisés dans sa commune.

Si la commune devait embaucher ces cinq personnes, cela représenterait pour elle une dépense de 67.000 euros, soit 10% de sa masse salariale, selon la maire.

Au ministère de l'Éducation, on assure suivre "de très près la situation pour faire en sorte que ça se passe au mieux". "On regarde au cas par cas avec les services", a-t-on indiqué à l'AFP. "On a eu écho de quelques cas, pour l'instant, ça se compte sur les doigts d'une main", a-t-on ajouté.

La semaine dernière, en Martinique, des maires ont exprimé leur mécontentement face aux projets de réduction du nombre de contrats aidés, notamment pour les écoles.

Mi-août, la plupart des communes de La Réunion avaient aussi annoncé le report de la rentrée scolaire de 5 jours dans les écoles maternelles et élémentaires, au motif que les enfants ne pouvaient pas être accueillis dans de bonnes conditions.

Samedi, dans un entretien au Monde, Muriel Pénicaud, a assuré que les emplois aidés ne seraient pas supprimés mais ciblés "sur les personnes les plus éloignées de l'emploi et dans les secteurs où il y en a le plus besoin, notamment pour l'accompagnement des élèves handicapés, l'outre-mer et l'urgence en matière sociale et sanitaire".